

Projet de plan d'action régional 2022-2023

Axe 1 — La vie associative et les services à nos membres	
Orientations	Actions
Cerner les attentes et les besoins de nos membres, notamment les nouveaux; développer une offre de services adaptée à nos membres, entre autres à l'ère numérique.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Être à l'écoute des membres et les accueillir chaleureusement à chaque occasion (réunions, repas, conférences). 2. Organiser un accueil spécial pour les membres récemment inscrits à l'AREQ Île-de-Montréal.
Maintenir et améliorer notre régime d'assurance collective.	<ol style="list-style-type: none"> 3. Relayer l'information via notre responsable régionale et par Échos de l'Île. 4. Organiser une réunion du comité régional des assurances.
Informier et former nos membres sur des enjeux qui les concernent et des thèmes qui les intéressent.	<ol style="list-style-type: none"> 5. Offrir des conférences sur des sujets d'actualité et lors des journées thématiques (Journée des femmes, Journée de la terre, Journée des hommes, comité d'action sociopolitique...).
Renforcer le sentiment d'appartenance envers l'Association.	<ol style="list-style-type: none"> 6. Soutenir les membres qui militent depuis longtemps à l'association et veiller à l'intégration des nouveaux membres.
Valoriser l'engagement dans le but de favoriser la relève au sein des instances et des comités.	<ol style="list-style-type: none"> 7. Soutenir le comité de la relève et de la participation sociale. 8. Rechercher des personnes nouvellement retraitées pour s'impliquer dans les comités régionaux. 9. Encourager et soutenir la réalisation d'activités mises de l'avant par le comité des arts et ainsi faire connaître les talents artistiques.

Favoriser dans nos instances des débats respectueux.

10. Encourager l'expression d'opinions diverses et respecter ces prises de parole.

Axe 2 — La défense des droits de nos membres et la participation au mieux-être de la société

Orientations	Actions
Revendiquer des services publics de qualité en matière de santé physique et mentale et de services sociaux : accessibilité, universalité et gratuité.	<ol style="list-style-type: none">11. Appuyer les revendications concernant la qualité des soins de santé et de services sociaux (lettres d'appui, pétitions...).12. Encourager nos membres à écrire des lettres aux journaux à ce sujet.13. Participer à des manifestations d'appui à nos revendications.
Veiller au respect et à la dignité des personnes âgées en valorisant la bientraitance, en luttant contre la maltraitance et en réclamant des milieux qui répondent aux besoins des personnes âgées.	<ol style="list-style-type: none">14. Être à l'écoute de nos membres qui vivent des situations difficiles et les appuyer au besoin.
Faire connaître davantage et défendre le respect de l'autonomie décisionnelle en matière de soins de fin de vie.	<ol style="list-style-type: none">15. Faire connaître les enjeux liés à la fin de vie en organisant une conférence sur l'évolution du dossier.
Réclamer un régime public universel d'assurance médicaments.	<ol style="list-style-type: none">16. Appuyer le Mouvement pour un régime public universel d'assurances médicaments et suivre les débats sur la question.17. Suivre de près le projet fédéral d'assurance dentaire.
Réclamer des milieux de vie répondant aux besoins des personnes âgées, peu importe leurs moyens financiers et leur état physique et cognitif.	<ol style="list-style-type: none">18. Appuyer la mobilisation des membres pour des lieux d'hébergement adaptés aux besoins des personnes âgées.
Lutter contre l'âgisme et véhiculer une image positive du vieillissement en valorisant la contribution sociale des personnes âgées.	<ol style="list-style-type: none">19. Informer les membres sur des projets mettant en valeur la contribution des personnes âgées.20. Organiser une rencontre entre des membres de générations diverses.

<p>Faire connaître et soutenir la Fondation Laure-Gaudreault (FLG).</p>	<p>21. Poursuivre la collecte de fonds au profit de la Fondation Laure-Gaudreault. 22. Encourager nos membres à participer à l'assemblée annuelle de la FLG. 23. Réaliser une activité de levée de fonds au profit de la FLG.</p>
<p>Revendiquer et travailler à l'amélioration de l'indexation des rentes de retraite et de la situation financière de nos membres afin d'arrêter l'hémorragie de la non-indexation.</p>	<p>24. Publiciser les travaux du comité retraite, de la Tribune des retraités et de l'Observatoire de la retraite.</p>
<p>S'associer à des organismes et à des causes qui rejoignent nos valeurs et nos préoccupations.</p>	<p>25. Soutenir des organismes tels que la FLG, la Rue des femmes, le regroupement des magasins Partage, les Enfants de Bolivie, le Pas de la rue, la Fondation Léo-Cormier, l'Aut'journal, Ékolaj, Procure...</p>
<p>Soutenir le système d'éducation publique et la persévérance scolaire.</p>	<p>26. Publiciser les bourses de l'AREQ et étudier les demandes reçues pour ensuite les attribuer.</p>
<p>Promouvoir les valeurs de la société québécoise, entre autres, la défense vigoureuse de la langue française, la laïcité de l'État, la démocratie, et la lutte aux différentes formes de discrimination.</p>	<p>27. Relayer les nouvelles concernant les dossiers sociaux et participer aux activités organisées par le comité d'action sociopolitique.</p>
<p>Promouvoir l'égalité de fait entre les hommes et les femmes en travaillant à l'élimination de toutes les discriminations à l'égard des femmes pour l'atteinte de cette égalité.</p>	<p>28. Favoriser la participation aux activités du comité des femmes. 29. Inciter les membres à participer à l'activité organisée à l'occasion de la journée internationale des hommes.</p>
<p>Participer à une transition juste et efficace reposant notamment sur la protection de l'environnement et la lutte aux changements climatiques.</p>	<p>30. Participer aux activités du comité de l'environnement et du développement durable. 31. Soutenir Soverdi dans ses actions.</p>